

Présentation

ANPP - Territoires de projet, créée en 1997, est une association loi 1901, qui œuvre pour la reconnaissance et l'accompagnement des **Pays, PETR, GAL, Territoires de projet et de leurs Conseils de développement**.

Elle s'engage à valoriser les dynamiques territoriales et à renforcer les coopérations locales à travers trois grandes missions :

- **Représenter les territoires** auprès des pouvoirs publics et des partenaires nationaux
- **Animer le réseau des développeurs**, qu'ils soient élus et agents, par une offre dense de webinaires, en partenariat avec le CNFPT
- **Accompagner ses adhérents** grâce à une veille stratégique quotidienne, le partage d'outils et d'expériences et de bonnes pratiques

Mot de la Présidente

"Face aux défis actuels, nous sommes la voix collective des territoires qui innovent et coopèrent. Votre engagement est indispensable. Rejoignez-nous !"

Mélanie THOMIN, Députée du Finistère



Nos missions

Représenter les Territoires auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires, mais aussi auprès de tout acteur du développement local public ou privé

Animer le réseau des Territoires de projet et partenaires avec plusieurs formats : les Clubs, les Commissions, des Webinaires "Les Vendredis territoriaux", mais aussi le Congrès Annuel des Pôles territoriaux et des Pays (CAPP). Ces événements réguliers favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner les Territoires dans la définition et la réalisation de leur projet de territoire, en produisant des notes d'informations, des décriptages législatifs et réglementaires, en proposant des outils méthodologiques. L'accompagnement passe également par la rédaction de réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, par l'animation de réseaux sociaux et du site Internet





Nos actions

Activité de représentation

- Rencontres ministérielles régulières
- Auditions parlementaires et institutionnelles
- Décryptages réguliers de textes législatifs et réglementaires

Événements & animation du réseau

- Congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays (CAPP)
- Webinaires “Vendredis territoriaux”
- Groupes de travail nationaux : Club DIRECT, Club Territoires et Parlementaires, Club Président de Pays
- Commissions thématiques
- Réseaux sociaux (valorisation des adhérents et leurs actions)
- Trophées de l’Innovation territoriale

Outils & ressources

- Publications régulières (Panorama, notes juridiques et techniques, études et enquêtes)
- Outils de valorisation et de communication (vidéo, Webmagazine, podcasts...)
- Un site internet ressource

Mais aussi

- Publication des offres d’emploi
- Des interventions régulières dans divers cadres
- Des programmes spécifiques (mobilité, alimentation...)



Pourquoi adhérer ?

Parce que l'avenir des Territoires de projet se construit ensemble et que plus de 300 d'entre eux nous font confiance !

Pour porter la voix des Territoires de projet

- Être associé et consulté sur les grands enjeux législatifs et réglementaires auxquels nous sommes liés
- Participer aux réflexions sur l'avenir des Territoires
- Faire valoir vos initiatives auprès des membres et partenaires
- Unir nos voix pour mieux faire entendre vos intérêts

Pour participer à la vie de l'association

- Contribuer à créer des outils innovants répondant aux attentes de développement des territoires
- Participer aux groupes de travail
- Participer aux programmes d'actions
- Devenir partie prenante à des opérations pilotes et/ou expérimentales

Pour accéder aux services

- Participer au réseau des adhérents de l'association
- Mutualiser les expériences et échanger sur les démarches et initiatives
- Être informé des pratiques des Pays et des Pôles territoriaux
- Être informé de l'actualité réglementaire et législative
- Être accompagné dans vos actions

Pour rejoindre votre réseau

www.anpp.fr

contact@anpp.fr